

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE #96
MARS 2026

DES FINANCES SAINES ET UN BUDGET PRIMITIF AU SERVICE DES PROJETS DE LA PROCHAINE MANDATURE

PAGES 6 À 8



3 RÉUSSITE ÉDUCATIVE

CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE

4 HOMMAGE

AU REVOIR
ISABELLE COSTE

12 TRAVAUX

FIN DES TRAVAUX DANS
LE PARC DE LA CROIX-
DE-MONTFLEURY

VILLE DE
CORENC



ÉDITORIAL

Jusqu'aux élections municipales (mars 2026) le portrait du maire ne figurera plus.

CHÈRES CORENÇAISES, CHERS CORENÇAIS,

En ce début d'année, votre Conseil municipal a adopté le budget primitif 2026.

Ce budget a été conçu « a minima », dans la continuité d'une gestion rigoureuse qui caractérise depuis longtemps nos engagements. Grâce à des finances saines et maîtrisées, et sans augmenter les taux locaux d'imposition, la capacité d'investissement nécessaire pour la prochaine équipe municipale sera préservée.

Ce choix d'équilibre traduit notre volonté d'assurer la stabilité financière de Corenc, tout en laissant à la future équipe municipale les moyens d'agir pour poursuivre l'aménagement et le développement harmonieux de notre ville.

Dans le même esprit, je suis heureux de vous annoncer l'achèvement des travaux du parc de la Croix-de-Montfleury.

Cet espace emblématique de notre commune a bénéficié d'une réorganisation complète : les cheminements piétons ont été repensés pour offrir davantage de confort et de sécurité, tandis que les stationnements ont été totalement réaménagés afin d'améliorer l'accueil et la fluidité des déplacements.

Ce parc réaménagé illustre notre engagement pour un cadre de vie toujours plus agréable, conciliant développement durable, mobilité et convivialité. Je vous invite à venir le redécouvrir très prochainement.

Avec toute mon amitié,

JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN
Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

AGENDA

DISTRIBUTION DE TEE-SHIRTS AUX MEMBRES DU TENNIS CLUB DE CORENC

Samedi 14 mars à 15h.

LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

Mercredi 18 mars de 10h à 11h

Bibliothèque municipale.

CULTURE ET PATRIMOINE EXPOSITION « AU FIL DU CHEMIN »

Du 25 mars au 11 avril

Vernissage le mercredi 25 mars à 18h30 dans les salons de la mairie.

CLUB MANGA : SPÉCIAL DESSIN

Vendredi 27 mars de 17h30 à 19h

Bibliothèque municipale.

LOTO DU CLUB ARC-EN-CIEL

Samedi 28 mars de 14h à 17h

Salle Fernand-Boucher.

BROCANTE DE PRINTEMPS DES AMIS DE CORENC

Dimanche 29 mars

Toute la journée sur la Place Charles-de-Gaulle.

KARAOKÉ SPÉCIAL HUMOUR

Mercredi 1^{er} avril de 14h à 17h30

Bibliothèque municipale.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE - SOLIDARITÉS

UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ

Le mercredi 4 février, les enfants de la garderie municipale du mercredi matin ont pris part à un jeu de piste.

Ce jeu a été organisé par la plateforme des solidarités de Meyl'entraide, en remerciement de leur implication et de leur générosité lors du calendrier de l'Avent inversé : 78 kg de dons ont pu être collectés à l'issue de cette initiative. Ce jeu avait pour objectif de leur faire découvrir les différentes étapes et composantes de la distribution alimentaire. La municipalité de Corenc ainsi que le CCAS adressent leurs sincères remerciements à l'ensemble des familles pour leur grande générosité.



RÉUSSITE ÉDUCATIVE - SOLIDARITÉS

DON DE LA FNACA À L'ÉCOLE PRIMAIRE ANDRÉ-MOCH

Au nom de l'association FNACA de Corenc - Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - (aujourd'hui dissoute), Mme Florence Caumont, fille de M. Claude Caumont (ancien président, décédé cette année) et avec la participation des anciens membres MM. Jean-Paul Bonnici, Pierre Coppel, Gérard Chenal, ont collectivement remis un chèque de 1000 euros au profit de l'école. Un grand merci pour ce geste de solidarité envers les jeunes élèves du Village.



RÉUSSITE ÉDUCATIVE - SOLIDARITÉS

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



Pour Corenc (au centre sur la photo) : Jean-Damien Mermillod-Blondin, maire. Catherine Ego, adjointe déléguée à la réussite éducative, au développement durable et au vivre-ensemble, entourés des maires et élus des communes voisines.

Les élus de Corenc, Meylan, du Sappey-en-Chartreuse, de La Tronche et de Sarcenas se sont réunis le vendredi 30 janvier pour échanger autour des enjeux éducatifs de leurs territoires. La Convention Territoriale Globale, financée par la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de l'Isère, favorise le rapprochement des cinq communes en encourageant un travail partenarial sur les questions éducatives. Un temps de dialogue comme celui-ci, entre élus, permet de mettre en avant les sujets qui rapprochent les cinq villes, tout en prenant en compte leurs spécificités, pour discuter d'actions communes en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

FEMMES À L'HONNEUR

Mercredi 18 mars de 10h à 11h

Femmes savantes, femmes guerrières, femmes militantes... Archimède met les femmes à l'honneur ce mois-ci !



CLUB MANGA : SPÉCIAL DESSIN

Vendredi 27 mars de 17h30 à 19h00

Chaque mois, les adhérents du club manga se réunissent autour d'un goûter pour découvrir les derniers achats de la bibliothèque, échanger sur leurs séries préférées, faire des origamis ou du dessin. Pour cette séance, on se concentre sur le dessin de personnages. À vos crayons !



KARAOKÉ SPÉCIAL HUMOUR !

« Comment faire cuire

un poisson avec son piano ?

Posez-le dessus et faites

Do Ré La Sol ! »

À l'occasion du 1^{er} avril, venez chanter avec nous à la bibliothèque dans un grand karaoké spécial humour, de 14h à 17h30

Une recommandation : choisissez des chansons « rigolotes » (nous vous ferons une petite liste de suggestions) Une condition : amusez-vous !



POISSON D'AVRIL

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : À VOS BULLETINS !

Les élections municipales approchent à grands pas. Notez dans vos calendriers la date du **dimanche 15 mars 2026** (premier tour) et la date du **dimanche 22 mars 2026** (second tour si besoin).



INFOS PRATIQUES

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
- Jeudi : Fermé le matin / 14h-17h
- Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE :

Téléphone : 04 76 18 50 00
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie : 04 76 18 50 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ; Gendarmerie : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure, Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie de Corenc : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages : 09 72 67 50 38
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère). Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc - Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09 - Mail : lemaire@ville-corenc.fr - site : www.ville-corenc.fr
Photo couverture : DR. Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedecorenc.
Conception-réalisation : Manufacture d'Imprimerie DEUXPONT. Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement - 2 100 exemplaires.



Suivez l'actualité locale de Corenc grâce à l'application Illiwap.

Scannez le QR code pour télécharger l'application. Choisissez la « station » « Mairie de Corenc » et recevez les notifications importantes.



HOMMAGE

AU REVOIR ISABELLE

Chères Corençaises, Cher Corençais,
Je souhaite rendre un dernier hommage à Mme Isabelle COSTE, conseillère municipale déléguée aux solidarités et vice-présidente du CCAS de Corenc. C'est avec une immense tristesse que notre équipe et les agents ont appris son décès le 17 février dernier.

À travers ces quelques lignes, je souhaite mettre en lumière l'engagement indéfectible d'Isabelle au service des familles corençaises, dans un esprit de vivre-ensemble si cher à notre équipe. Depuis de nombreuses années, elle exerçait ses missions municipales aux services des plus vulnérables et de toutes les générations.

Son parcours professionnel était déjà en cohérence avec ses valeurs pour l'aide aux familles et le vivre-ensemble, qu'elle partageait avec son cher époux George, disparu en 2015. D'abord en mission au sein de la maison d'enfants du Belvédère, elle a ensuite travaillé dans un service de tutelle.

Avant de s'investir pour la collectivité, c'est au sein de l'Association Familiale de Corenc qu'elle a œuvré avec son époux pour accompagner les familles avec un service de gestion et d'aide ménagère, pour la mise en place des cantines scolaires et pour proposer des cours de gymnastique destinés aux petits et grands. Elle a aussi animé un atelier de bricolage pour les enfants les samedis

après-midi. Isabelle s'est énormément investie dans l'organisation de la Fête de l'Enfance et pour offrir un accès à tous à la culture et aux activités sportives. Son rôle pour la petite enfance transcendait les frontières communales : elle était également présidente du jardin d'enfants de la commune de La Tronche.

C'est en 2008 qu'elle a pris ses fonctions d'élue déléguée aux affaires scolaires sous l'égide de M. Jean-Pierre VICARIO, alors maire de Corenc. De 2014 à 2020, elle est devenue mon adjointe déléguée à l'intergénérationnel, à la réussite éducative et aux solidarités. Depuis 2020, elle portait, en sa qualité de conseillère municipale, la délégation dédiée aux solidarités et au CCAS, dont elle était également la vice-présidente. Son fort investissement au sein du CCAS s'inscrivait dans la continuité de ses orientations pour le bien des familles, avec une écoute juste et attentive. Elle est restée par ailleurs très impliquée dans le quotidien de la commune en participant à de nombreuses manifestations municipales en lien avec l'enfance, auprès des

aînés, des associations et de tous les Corençais en animant le Café Rencontre au Village. Nommée en tant qu'officier d'état civil, elle aussi célébré de nombreux mariages et unions. Voyant le positif en tout, elle était aussi très proche et attentionnée avec les agents municipaux avec qui elle a collaboré durant de nombreuses années.

Isabelle était résolument tournée vers les autres. Sa joie de vivre contagieuse et son goût du partage ont marqué de nombreux cœurs. Gourmande et bienveillante, Isabelle croquait la vie malgré de douloureuses épreuves.

Toutes et tous retiendront son engagement, sa gentillesse et son humour communicatif.

Au nom du conseil municipal, j'adresse mes pensées les plus sincères à ses trois filles, ses huit petits-enfants et son arrière-petite-fille.

Adieu Isabelle et merci pour tout.

Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN
Maire de Corenc



Isabelle avec les résidents du Verger (4e à gauche).



Isabelle (à gauche) et l'équipe municipale lors de la grande chasse aux œufs de Pâques.

TRAVAUX

POURSUITE DE LA RENOVATION INTERIEURE DE LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

L'ancienne mairie située place André Moch accueille la bibliothèque associative BPT (Bibliothèque pour tous).

Pendant les vacances d'automne 2025, la section adulte, située au rez-de-chaussée, avait été rénovée et réaménagée (reprises des peintures et changement de mobiliers) pour un vrai coup de frais ! Depuis le début des vacances de février,

c'est au tour de la section jeunesse, située au première étage, et de la petite salle adjacente de faire peau neuve. Rénové du sol au plafond, cet espace pourra accueillir de nouveau les lecteurs, jeunes et moins jeunes, à partir du 9 mars.



TRAVAUX

DES BLOCS DE VIGIPIRATE TRANSFORMÉS EN LEGO

Dans le cadre des projets d'embellissement de la commune, les blocs béton de sécurité du plan vigipirate installés devant l'école élémentaire Montfleury (rue Charles de Foucauld et avenue de l'Eygala) ont pris des couleurs : celles des blocs de lego auxquels ils ressemblent tant ! Ceux qui ne sont pas encore peints le seront dans les semaines à venir par les Services Techniques de la Ville.



DES FINANCES SAINES ET UN BUDGET PRIMITIF AU SERVICE DES PROJETS DE LA PROCHAINE MANDATURE !

CONTEXTE DU BUDGET PRIMITIF EN 2026

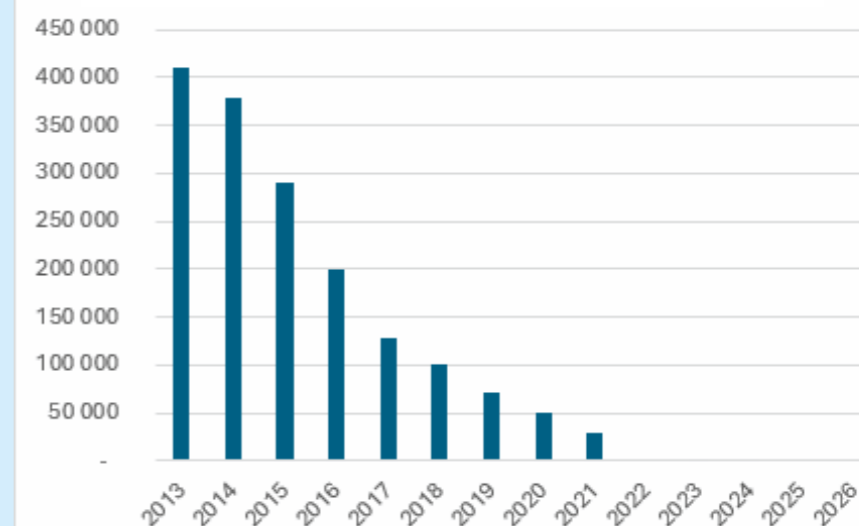
Le budget primitif 2026 de la commune s'inscrit avant tout dans un contexte électoral et l'équipe municipale a souhaité le construire dans cet esprit, « a minima », pour laisser à la prochaine équipe une liberté d'action non contraignante.

La conjoncture économique nationale est marquée par un net ralentissement de l'inflation, qui s'élevait à 1,1% en 2025, après avoir atteint près de 6% en 2023 et 2024. Selon les dernières prévisions de l'Insee, la croissance devrait s'établir à 1% tandis que le déficit public devrait être ramené à 5% du PIB. Si ces indicateurs témoignent d'une stabilisation relative de la situation macroéconomique, des incertitudes demeurent, notamment en lien avec l'évolution des coûts de l'énergie dans un contexte géopolitique très instable. Par ailleurs, **le budget communal reste soumis à une forte contrainte structurelle résultant**

de la baisse continue des dotations de l'État, la Ville ayant perdu plus de 4 millions d'euros depuis 2013.

Conformément au Rapport d'Orientations Budgétaire (ROB), le **budget 2026 poursuit une trajectoire maîtrisée en matière d'évolution des dépenses, de taux d'imposition et de suivi de la capacité d'endettement.** Élaboré de manière concertée avec les élus, les chefs de services et l'adjointe déléguée aux finances, ce budget a été conçu avec une gestion rigoureuse tout en préservant des marges de manœuvre pour la future équipe municipale issue des élections en mars.

**EVOLUTION DES DOTATIONS FORFAITAIRES
(C'est-à-dire la contribution de l'État à Corenc)**



.../...

DOSSIER

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE 2026

Le budget primitif 2026 a été établi dans une logique de prudence et de transition, afin de **laisser à la future équipe municipale la possibilité de définir plus précisément ses priorités d'investissements**. Des décisions budgétaires modificatives pourront ainsi être adoptées en cours d'exercice pour ajuster les choix d'affectation de crédits en fonction des orientations retenues. Cette démarche s'appuie sur un niveau d'endettement maîtrisé, garantissant à la nouvelle mandature une réelle liberté d'action et de décision en matière d'investissement.

STRATÉGIE FINANCIÈRE

La stratégie financière retenue pour l'exercice 2026 vise à offrir à la future équipe municipale les moyens de concrétiser ses projets tout en assurant la pérennité de la situation budgétaire

de la commune. Elle repose sur plusieurs orientations majeures : **préserver la capacité d'autofinancement** afin de soutenir les dépenses d'équipements courantes et les projets structurants à venir ; **maîtriser l'endettement** pour ne pas compromettre les marges de manœuvre futures et **ajuster le niveau de fonds de roulement**, conformément aux recommandations de notre Conseiller aux décideurs locaux, afin de libérer une capacité d'investissement supplémentaire pour l'année 2026. Cette stratégie intègre également les éventuels transferts de compétences ou mutualisations de services avec la Métropole - notamment dans les domaines du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données), de l'accessibilité, du Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM), du plan mobilité, de l'éclairage public maîtrisé et des programmes « Cœur de Ville » et « Cœur de Métropole ».

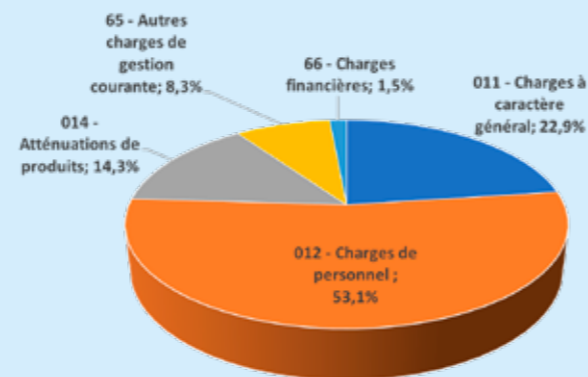
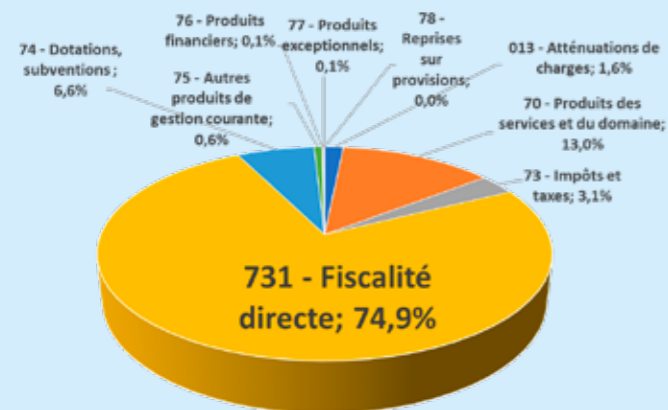
TAUX D'IMPOSITION

En matière de taux d'imposition locaux, la commune maintient sa fiscalité : pas d'augmentation des taux en 2026.

CONCLUSION

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025, qui a été voté lors du dernier conseil municipal juste avant le budget primitif 2026, atteste d'une gestion rigoureuse et conforme aux orientations budgétaires adoptées par la commune. La capacité de désendettement prévisionnelle, estimée à 3,36 années au 31 décembre 2025, confirme un niveau d'endettement particulièrement

modéré et en parfaite cohérence avec la stratégie financière conduite ces dernières années. Par ailleurs, la progression de l'épargne brute permet de préserver la capacité d'emprunt de la collectivité et d'envisager sereinement de nouveaux investissements. Dans ces conditions, la situation financière de Corenc offre à la future équipe municipale des perspectives d'action solides.



TÉMOIGNAGE

« Le budget 2026 de Corenc a été élaboré dans un contexte national toujours marqué par de fortes incertitudes, notamment en raison de l'instabilité gouvernementale sur la trajectoire des finances publiques et du coût de l'énergie.

Dans ce climat instable, la commune poursuit sa ligne de gestion rigoureuse et responsable. Le budget 2026 a ainsi été pensé comme un budget de continuité et de transition, préparé avant les élections municipales de mars. Il a pour objectif de maintenir la sincérité et la transparence des comptes tout en préservant les marges de manœuvre nécessaires à la future équipe municipale.

La solidité financière de Corenc, avec un endettement particulièrement maîtrisé et une épargne en progression, permettra d'aborder 2026 avec confiance. Les taux d'imposition restent inchangés, dans le respect de nos engagements ».

Marie JOUVRAY

Adjointe au maire déléguée aux finances et aux ressources humaines.

ASSOCIATION

BROCANTE DE PRINTEMPS À CORENC MONTFLEURY LE 29 MARS 2026 !

Que vous vouliez vider vos greniers et vos garages, ou juste chiner, soyez les bienvenus à la brocante de printemps des Amis de Corenc ! Elle aura lieu le dimanche 29 mars prochain à Montfleury. Les stands se tiendront aux emplacements habituels autour de la place Charles-de-Gaulle.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de Helloasso en utilisant le QRCode donné ci-contre ou via notre site web <https://amisdecorencc.wixsite.com/accueil/brocante>.



Quelques clics, une photo de votre pièce d'identité et votre carte bleue vous suffiront pour vous inscrire.

Merci de ne pas envoyer d'inscription par courrier postal et de ne pas déposer de dossier papier en mairie. En cas de difficulté, envoyez un mail à amisdecorencc@gmail.com.

Le tarif reste inchangé : 5€ par mètre linéaire. Les personnes voulant se mettre côte à côte prendront **un stand global à un seul nom**.

Pensez à vous inscrire vite ! Nous espérons nous retrouver nombreux le 29 mars prochain pour cet événement attendu avec impatience par de nombreux Corençais. Comme toujours, les bénéfices de l'association sont reversés aux écoles publiques de la commune.



ASSOCIATION

OFFRE SPÉCIALE ET NOUVELLES DU TENNIS CLUB DE CORENC

Offre spéciale de mi-saison du 1^{er} avril au 31 août 2026 :

- Tennis + Padel (licence incluse) :
 - Jeunes (nés en 2006 et après) et étudiants : 70€
 - Adultes : 120€
 - Famille : 230€
- Padel uniquement (licence incluse) : 80€

Le samedi 14 mars à 15h aura lieu la distribution des tee-shirts confectionnés par et pour le club et que nous offrirons à tous les élèves des cours de tennis. Ce tee-shirt montre notre fierté de porter les couleurs du club, de célébrer les jeunes évoluant grâce à notre politique éducative forte d'un professeur à plein temps pour le tennis et d'un professeur de padel qui propose des cours le mercredi soir (5 séances de 1h30 pour 80€). Le padel est accessible à tous et promet des moments sportifs en toute convivialité.



Autre fierté du club : notre place de finaliste du championnat par équipes de la ligue. Un nouveau trophée pour cette nouvelle équipe prouvant la dynamique du club.



LE COIN DE L'ORTHO

LE PRÉFIXE « EU »

« Eu » est un adverbe grec qui signifie bon, bien, heureux, agréable...

Voici quelques exemples :

- **Eucalyptus** : littéralement bien couvert, le limbe du calice restant fermé jusqu'à sa floraison.
- **Euphémisme** : expression qui atténue un effet déplaisant.
- **Euphonie** : harmonie des sons.
- **Euphorie** : impression de bien-être.
- **Eurythmie** : harmonie dans la composition d'une œuvre musicale.
- **Euthanasie** : mort douce et sans souffrances.
- **Évangile** : bonne nouvelle (en grec classique, le « U - Upsilon » s'est changé en « V »).
- **Eugénie** : ce prénom signifie « bien née ».



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU CLUB EN MARS

SALLE LA GRANGE

- **Judi 5 mars**
Club : 13h30 - 17h
- **Judi 12 mars**
Club : 13h30 - 17h
- **Judi 19 mars**
Club : 13h30 - 17h
- **Judi 26 mars**
Club : 13h30 - 17h
- **Samedi 28 mars**
Loto du Club - 14h - 17h
en Salle Fernand-Boucher

Plus de renseignements :
Présidente - Brigitte Quaix
Tél. 06 31 14 26 10
Vice-présidente
Annick Thomasset.

CULTURE ET PATRIMOINE

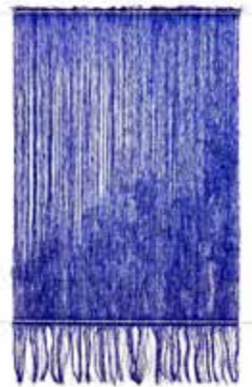
EXPOSITION « AU FIL DU CHEMIN »

Du 25 mars au 11 avril 2026. Vernissage le mercredi 25 mars à 18h30 dans les salons de la mairie. Permanence des artistes les samedis 28 mars, 4 et 11 avril 2026.

L'association Culture et Patrimoine de Corenc est heureuse d'accueillir cette exposition qui réunit Yves d'Anglefort, Juliette Lempereur, Séverine Martinez et Valérie Giambra sur un chemin de l'intime par le trait, le fil ou la couleur. Entrez dans le kaléidoscope des personnages, scènes historiques et la fausse naïveté de l'art brut avec l'artiste atypique Yves d'Anglefort, dont les œuvres font partie de musées prestigieux comme la Collection de l'art brut à Lausanne ou le Musée d'art moderne Lam de Lille.



Le fil de Juliette Lempereur se déploie comme une écriture, œuvres aériennes ouvrant un espace de rêverie. Entre apparition et disparition, le fusain et la pierre noire de Séverine Martinez explorent la fragilité de l'âme intérieure. La couleur vibrante des portraits aux regards profonds de Valérie Giambra vous emportera vers d'autres émotions.



CULTURE ET PATRIMOINE

RETOUR EN IMAGES SUR L'EXPOSITION COLLECTIVE DES ARTISTES CORENÇAIS ET LOCAUX

Cette exposition qui a accueilli de nombreux visiteurs a été un succès ! 22 artistes corençais ou locaux ont exposé environ deux œuvres chacun. Lors du vernissage, l'ambiance était chaleureuse et décontractée ; les artistes ont beaucoup échangé avec les visiteurs mais également entre eux.



TRIBUNES

GROUPE CORENC ENSEMBLE (MAJORITÉ MUNICIPALE)
DERNIÈRE TRIBUNE DE CE MANDAT !

MERCI à toutes et tous ! Voilà six années écoulées depuis ces élections dantesques en mars 2020, en plein épidémie de Covid. Notre équipe a beaucoup travaillé et a fait de son mieux toutes ces années. A-t-on tout réussi ? Non bien évidemment pas tout. Seuls ceux qui ne font rien ne se trompent pas... Et critiquent tout... Nous regrettons que notre opposition ait passé son temps à une critique acharnée et systématique, plutôt que de nous faire des propositions et améliorer les projets. Il y a aussi bien mieux à faire à la métropole en exigeant de l'exécutif futur que soient priorisées ses missions n'appartenant plus à la commune depuis 2015 relatives à nos routes, trottoirs, et transports en communs.

Cela dit, notre boussole était animée par des valeurs cardinales comme l'honnêteté, la rigueur, le développement durable, la sécurité pour tous et le vivre ensemble.

Cela a permis par exemple à la commune de ne pas voir son taux d'impôts communal augmenter pendant ces six dernières années, alors que les autres taxes non communales, elles, continuent de grimper contre notre gré à tous.

Les comptes de la commune sont d'ailleurs notés 100/100 depuis deux années consécutives par la Direction générale des finances publiques (D.G.F.I.P.).

Les dépenses énergétiques de la commune ont baissé de 31 % en 6 ans, un record et une réussite pour la démarche de développement durable que nous avons engagée dans la commune avec l'aide de tous les habitants ! Ce chiffre est certifié par un organisme métropolitain indépendant (A.L.E.C.).

Note du directeur de la publication : dans le précédent Corenc magazine, le groupe d'opposition Corenc autrement a produit une tribune avec des termes encore plus inadmissibles que d'habitude, pouvant cette fois relever de la diffamation. Le directeur de la publication, a supprimé les passages litigieux. L'opposition a saisi le Tribunal administratif pour contester cette décision. Par jugement du 27 janvier 2026 (n°2600852) il a été conclu qu'« en refusant de publier le texte dans son intégralité, le maire de la commune de Corenc n'a pas porté une atteinte manifestement grave et illégale à une liberté fondamentale » et a rejeté le recours engagé.

GROUPE CORENC AUTREMENT
LES LEÇONS D'UN MANDAT

Jusqu'au dernier Conseil, nous aurons tenu ! Le 2 février, une fois encore, nous avons vu une majorité effacée, un maire qui se dérobe, soufflant le chaud et le froid, habile à détourner l'attention et à se soustraire à ses responsabilités.

Une gestion au fil de l'eau, avec un taux de réalisation du budget investissement du mandat 2020-2026 de 56% ! Une administration opaque : comparer les loyers versés à la commune par la Brasserie Chavant, 1440 €/mois et le Coccimarket au Village, 1311€/mois, serait une manœuvre politicienne ou le fait de notre ignorance. Alors que l'accès au dossier de consultation, aux rapports d'expert et au bail Chavant nous a toujours été refusé.

Un maire qui refuse de répondre lorsque nous proposons d'ouvrir au public les cours ombragées de nos écoles en période de canicule, les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Nous avons, avec l'aide du département et de la région, avec qui nous avons de nombreux et bons échanges, pu équiper une très grande partie de la commune en vidéoprotection et ainsi faire reculer la délinquance, outre le recrutement d'un policier municipal à venir.

Sur le plan urbanistique, nous avons réussi à mettre un frein salutaire à la densification à Corenc grâce à la dernière modification du P.L.U. ! Notre opposition dite « citoyenne » (mais de gauche dure en fait) nous le reproche, mais nous l'assumons. C'est un des enjeux permanents du bien vivre à Corenc !

Nos associations sont plus engagées et dynamiques que jamais, nos enfants sont choyés dans nos écoles et notre C.C.A.S. prend soin de nos aînés.

Nous vous vous remercions pour tous ces échanges, propositions, critiques, demandes, encouragements qui nous ont conduit à nous réinterroger sans cesse et toujours faire au mieux pour servir !

Nous adressons également un grand merci aux agents de la commune qui sont à notre service à tous et mettent en œuvre les actions à nos côtés !

Merci du grand intérêt que vous partagez avec nous pour que Corenc reste celle que nous aimons !

Les élus du groupe Corenc Ensemble

Contactez sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble

Et par courriel : corencensemble@gmail.com

TRAVAUX

MÉTAMORPHOSE DU PARC DE LA CROIX-DE-MONTFLEURY

Après plus de quatre mois de travaux (phase 2), le parc de la Croix-de-Montfleury fait peau neuve.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Eclairage public repensé, plus économe (passage en LED) et étendu vers la Résidence Autonomie Le Verger
- Parking réaménagé et optimisé (48 places)
- Plantation d'arbres supplémentaires de différentes espèces
- Reprise en béton désactivé d'une partie des cheminements
- Création d'un cheminement supplémentaire et d'un escalier



Cheminement vers la résidence autonomie Le Verger et la mairie.



Reprise des stationnements sur le parking côté ouest.



La pelouse du parc avec les arbres nouvellement plantés, vers le Saint-Eynard.



Vers le local du Tennis Club de Corenc.



La pelouse du parc avec les nouveaux arbres vers Belledonne.

TRAVAUX

RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION

- Début 2024 : décision d'investir en vidéoprotection.
- Début 2026 : le réseau est opérationnel.
- Entre-temps, deux phases de travaux en moins de 18 mois.
- Le résultat est l'implantation de 90 caméras sur 28 points vidéo.

Principales qualités du réseau :

- Il couvre le flanc de montagne du Village ainsi que la plaine de Montfleury.
- Il est totalement en fibre optique à l'exception d'une liaison radio.
- Il est utile et efficace, et permet de répondre, déjà, à de nombreuses réquisitions de gendarmerie et de police.
- Effet collatéral : tous les bâtiments communaux étant protégés, les travaux ont permis de les relier par la fibre optique de façon indépendante.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

SUITE DE « L'OPÉRATION SANGLIERS »

En référence à une page complète dans le Corenc Magazine du mois de novembre 2025, l'opération qui a démarré le 1^{er} octobre 2025 se terminera le 31 mars 2026.

À ce jour, 18 sangliers ont été abattus par les lieutenants de louveterie, qui ont agi dans la commune. Le 23 janvier, la battue administrative organisée par un groupe de 11 personnes a permis d'abattre 7 spécimens.

Le nombre d'animaux abattus peut paraître relativement faible car nous savons que les sangliers sont nombreux. Ceci est lié au fait que les lieutenants de louveterie, qui exercent à Corenc en milieu urbain, appliquent des règles très strictes de sécurité. Ainsi, des animaux échappent aux tirs lorsque le premier est à terre...